

tion du service public ; mais que nous avons l'espoir que nous pourrions opérer certaines réductions dans les dépenses. J'ai le ferme espoir que, avant la fin de l'exercice financier, nous serons en état d'opérer quelques changements, en accomplissement de nos promesses faites dans ce sens, et ces changements feront voir au public que nous sommes capables d'effectuer les économies dont les honorables chefs de la gauche ont parlé. Mais ce résultat ne saurait être attendu avant la fin du présent exercice : avant que nous ayons payé les dettes contractées par les honorables chefs de la gauche, et que nous ayons commencé une nouvelle année.

Les estimations de cette nouvelle année seront préparées par nous-mêmes et soumises entièrement à notre discrétion. Il sera alors possible de faire une comparaison juste entre les deux régimes. Je n'ai pas le moindre doute que lorsque ce temps sera arrivé, cette comparaison établira que le régime libéral est un régime d'économies.

Le parti libéral ne comprend pas par économie ce qui doit être appelé parcimonie ou mesquinerie ; mais sa politique sera de dépenser les fonds publics à des travaux d'une utilité générale, et qui pourront défier sûrement la critique du parlement ou le verdict du pays.

Sir CHARLES-HIBBERT TUPPER : M. l'Orateur, je crois devoir exprimer le regret que j'éprouve en voyant que le ministre des Finances ne s'est pas mieux préparé à répondre à l'intéressant exposé fait par l'honorable député d'York (M. Foster), parce que nous aurions été sans doute favorisés d'une meilleure réplique que celle que nous a donnée l'honorable ministre des Finances sur un sujet d'une importance considérable, abstraction faite des intérêts des deux partis politiques de ce pays.

Je me lève maintenant pour faire seulement une observation sur l'excuse que le ministre des Finances a donnée, et derrière laquelle il s'est efforcé de trouver un abri pour le gouvernement.

Il nous a parlé de l'irresponsabilité des ministres relativement aux estimations qui ont été soumises à la Chambre, et au bill des subsides qui attend maintenant sa troisième lecture.

Je pourrais comprendre cette excuse et l'accepter, si le gouvernement s'était montré conséquent, s'il s'était présenté à cette Chambre en disant : Voici les estimations de nos prédécesseurs ; nous n'avons pas eu le temps de les examiner à fond ; d'assumer la responsabilité sur les points où il faudrait l'assumer ; ou d'élaguer de ces estimations les item dont nous ne sommes pas prêts à prendre la responsabilité, et nous sollicitons, par suite, l'indulgence de la Chambre et du pays. Cette attitude eût été conséquente et intelligible. Mais l'honorable ministre des Finances ne peut contester que le gouvernement actuel a donné une grande attention à ces estimations, et qu'il a usé de sa discrétion à leur égard ; or, le gouvernement est responsable de l'exercice de son pouvoir discrétionnaire, et il est donc, par suite, tout aussi responsable des estimations en question que s'il les avait préparées lui-même.

Le gouvernement actuel a mis de côté, ici et là, certains crédits faisant partie des estimations seulement ébauchées par l'ex-gouvernement, et qu'il a trouvées dans les divers départements. Le gouvernement ne saurait le nier, et il a exercé relativement à plusieurs item de dépenses ainsi prévues, tels que ceux destinés aux havres et rivières — une

M. FIELDING.

discrétion qui est peut-être sage au point de vue des intérêts de parti ; mais qui n'a eu d'autre objet que de favoriser le parti au pouvoir.

En effet, les honorables députés sur la tête desquels sont suspendues des pétitions, ont le plaisir de constater dans ces estimations que la discrétion du gouvernement a su pourvoir aux besoins de leurs comtés, tandis que les autres députés qui n'ont pas de pétitions suspendues sur leurs têtes et qui se trouvent dans l'opposition, ne sont pas aussi fortunés.

Lorsque des ministres exercent une discrétion de cette nature ; lorsqu'ils font un choix dans les estimations préparées par leurs prédécesseurs en charge, l'excuse donnée par le ministre des Finances, aujourd'hui, pour avoir soumis à la Chambre, dans un temps comme celui que nous traversons, est certainement une excuse boiteuse.

Sir CHARLES TUPPER : Il est inutile que j'intervienne au point où en est rendu le présent débat, après la très faible attention que l'honorable ministre des Finances a donnée au discours très savant et très précis fait par l'ex-ministre des Finances sur la situation financière du pays. L'honorable ministre des Finances n'a pu répondre sérieusement au reproche que lui a adressé mon honorable ami, qui lui a rappelé que les promesses d'économie faites par les chefs de la droite, et surtout par le premier ministre, ont été entièrement mises de côté depuis qu'ils sont arrivés au pouvoir.

Je ne me lève pas, toutefois, pour toucher à cette partie du débat ; mais pour attirer l'attention de la Chambre sur le fait que le ministre des Finances n'a pas répondu à la question principale soulevée par mon honorable ami, le député d'York (M. Foster).

Mon honorable ami a fait remarquer que partout où existe un gouvernement parlementaire, on ne pourrait trouver un ministre des Finances qui ait jamais soumis au parlement une estimation de dépenses aussi considérables sans pourvoir aux moyens d'y faire face.

LE MINISTRE DE LA MARINE ET DES PÊCHERIES : L'honorable leader de la gauche n'a-t-il pas remarqué que le ministre des Finances a lu un état indiquant le revenu sur le quel comptait l'ex-ministre des Finances, ainsi qu'un état des estimations de dépenses préparées par ce dernier, estimations qui excédaient de près de \$2,000,000 la recette prévue ?

Sir CHARLES TUPPER : Mais l'honorable monsieur qui vient de m'interrompre ne doit pas oublier que l'obstruction faite, lors de la dernière session, a empêché l'ex-gouvernement de s'occuper des voies et moyens ; qu'il ne faut pas attribuer à l'ex-gouvernement le fait de n'avoir pas soumis au parlement des estimations d'une manière constitutionnelle ; de n'avoir pas demandé au parlement de pourvoir aux voies et moyens nécessaires pour faire face aux dépenses ; mais il faut l'attribuer à l'obstruction que je viens de mentionner, et dont l'honorable ministre de la Marine, lui-même et ses collègues sont responsables.

Je ne veux pas parler maintenant des économies promises, ou du fait que ces promesses d'économies ont été remplies par la proposition d'augmenter les dépenses du pays à un point qui n'a encore jamais été atteint dans notre histoire ; je n'attire pas sim-